

Baromètre

Le baromètre officiel mensuel de l'activité hôtelière et para-hôtelière

Région Sud

JUILLET 2021

MKG Consulting EMEA

5 rue de Dantzig - Paris
+33 (0)1 70 36 01 36
welcome@mkg-group.com



JUILLET 2021

Le mois de juillet marque un fort retour de la clientèle dans les hôtels de la Région Sud avec une croissance de +23,2 points d'occupation par rapport à juin 2021, atteignant 74,9% contre 51,7% le mois précédent. Comparé à juillet 2020, l'indicateur est en hausse de 16,6 points. Même si le territoire n'a pas retrouvé sa fréquentation d'avant crise, la région enregistre un taux d'occupation s'approchant progressivement de celui enregistré en juillet 2019, de 81,8%.

En ce début de vacances estivales, la reprise d'activité est confirmée grâce à la levée du couvre-feu (depuis le 30 juin 2021), mais également la levée d'interdiction des événements extérieurs et intérieurs (de moins de 1 000 personnes, avec pass sanitaire pour ceux de plus de 1 000 personnes).

De janvier à juillet 2021, le taux d'occupation atteint un niveau légèrement supérieur à la même période en 2020 (37,1% contre 31,4%), du fait d'un début d'année 2021 encore nettement impacté par la crise sanitaire.

En juillet 2021, le marché des résidences est à nouveau celui enregistrant le taux d'occupation le plus élevé, atteignant 83%, soit +10 points par rapport à juin, et de +12,2 points par rapport à juillet 2020. Sur le marché de l'hôtellerie, les performances sont homogènes entre les segments, toutefois légèrement plus élevées pour l'hôtellerie super-économique, avec un taux d'occupation de 77,6%.

Les communautés d'agglomérations de Fréjus Saint-Raphaël et Toulon Provence Méditerranée enregistrent les meilleures performances en ce mois de juillet, avec des taux d'occupation respectifs de 87,7% et 85,3%, permis par une offre hôtelière principalement de catégories super-économique, économique et milieu de gamme.

Parmi les territoires de la région, Marseille Provence Métropole parvient à enregistrer en ce mois de juillet un taux d'occupation similaire à celui de 2019, soit de 80,7% contre 80%. Cette performance s'explique par les taux d'occupation satisfaisants observés sur les créneaux super-économique/économique (80,3% contre 77,8% en 2019) et les résidences (88,8% contre 83,9% en 2019).

Etat des établissements fermés en juillet 2021 :

Provence Alpes Côte d'Azur	nbr hôtels	nbr chambres
Economique	2	69
Moyen de Gamme	3	146
Haut de Gamme	2	181
Global	7	396

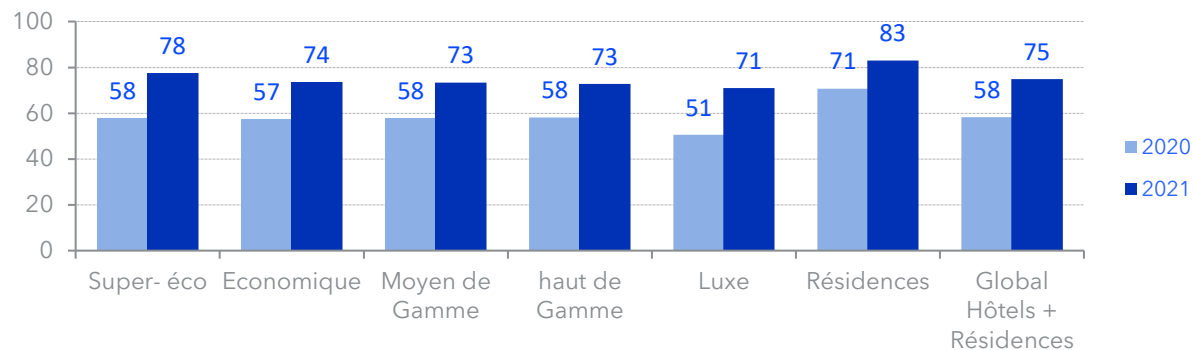
REGION SUD



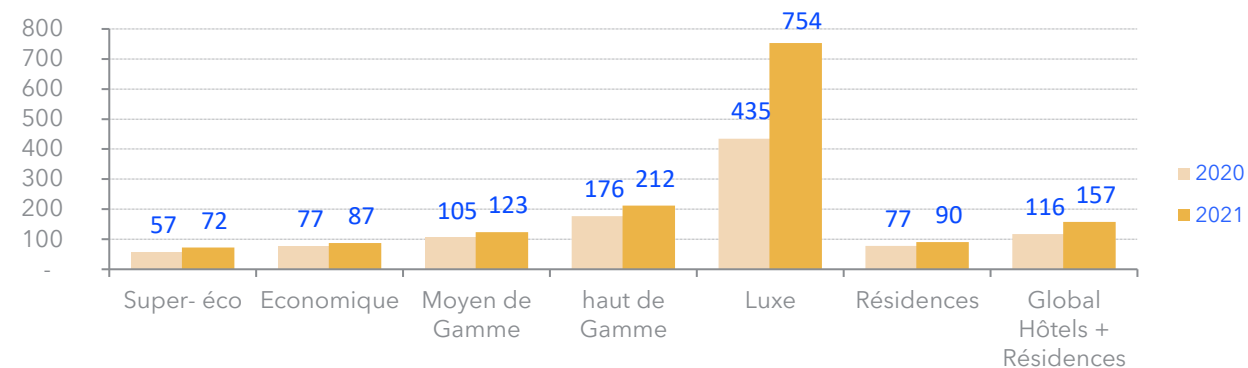
La région par segment

JUILLET 2021

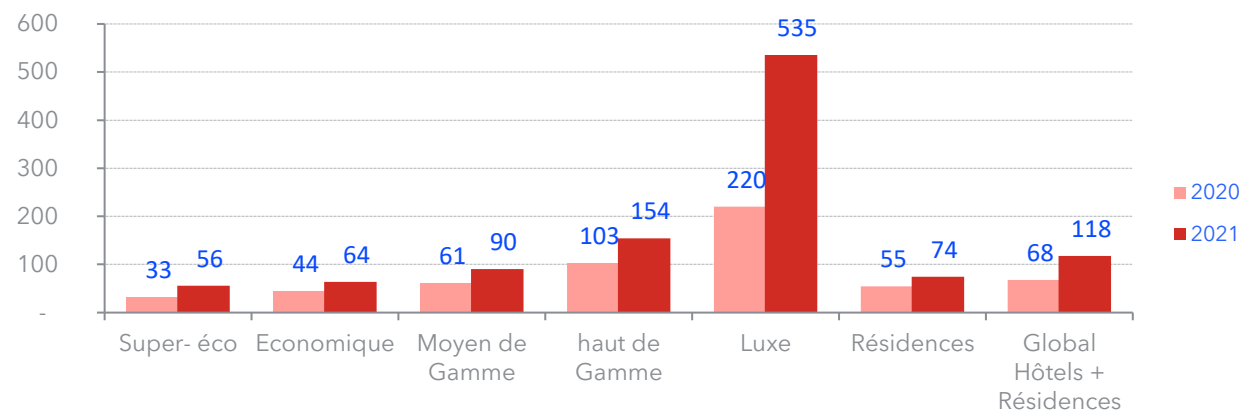
Taux d'occupation



Prix moyen



RevPAR



La région par segment

JUILLET 2021

	Résultats MENSUELS d'activité hôtelière						Résultats CUMULES d'activité hôtelière					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	juillet 21	Var. N-1	juillet 21	Var. N-1	juillet 21	Var. N-1	Cumul à juillet 21	Var. N-1	Cumul à juillet 21	Var. N-1	Cumul à juillet 21	Var. N-1
Super-économique	77,6%	19,7	71,7	26,1%	55,6	68,9%	44,5%	8,8	60,4	-1,5%	26,9	22,7%
Economique	73,6%	16,2	86,6	13,1%	63,7	45,0%	37,2%	6,9	73,8	9,7%	27,5	34,7%
Moyen de Gamme	73,4%	15,6	123,2	17,3%	90,4	49,1%	35,7%	6,4	99,9	11,0%	35,6	35,0%
Haut de Gamme	72,9%	14,6	211,6	19,9%	154,2	50,1%	27,8%	0,4	175,8	30,2%	48,9	31,9%
Luxe	71,1%	20,4	753,5	73,2%	535,5	143,2%	18,3%	-2,1	642,0	111,5%	117,2	90,1%
Résidences urbaines	83,0%	12,2	89,7	16,2%	74,4	36,2%	53,0%	9,8	64,4	6,9%	34,1	31,1%
Total région PACA	74,9%	16,6	157,1	35,0%	117,8	73,3%	37,1%	5,7	106,2	19,6%	39,4	41,2%
Total France	54,9%	13,2	94,7	15,3%	52,0	51,7%	33,9%	2,5	74,8	-6,9%	25,4	0,5%

La région par département et agglomérations / communautés de communes

JUILLET 2021

LES DÉPARTEMENTS

	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	juillet 21	Var. N-1	juillet 21	Var. N-1	juillet 21	Var. N-1	Cumul à juillet 21	Var. N-1	Cumul à juillet 21	Var. N-1	Cumul à juillet 21	Var. N-1
Bouches-du-Rhône (13)	77,9%	13,7	94,4	17,1%	73,5	42,0%	44,4%	7,9	77,5	9,3%	34,4	33,1%
Var (83)	83,1%	8,4	115,1	9,0%	95,7	21,3%	46,6%	12,7	85,5	9,3%	39,8	50,0%
Vaucluse (84)	76,3%	21,9	106,2	30,3%	81,0	82,6%	38,0%	10,1	77,4	17,5%	29,4	60,0%
Alpes-Maritimes (06)	70,6%	17,3	222,7	43,5%	157,2	90,1%	27,3%	0,9	148,4	36,3%	40,6	41,1%

LES AGGLOMÉRATIONS / COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	juillet 21	Var. N-1	juillet 21	Var. N-1	juillet 21	Var. N-1	Cumul à juillet 21	Var. N-1	Cumul à juillet 21	Var. N-1	Cumul à juillet 21	Var. N-1
Marseille Provence Métropole	80,7%	11,1	100,1	15,5%	80,8	33,9%	44,7%	5,8	83,5	10,6%	37,3	27,1%
Communauté du Pays d'Aix	72,3%	17,9	92,6	21,0%	66,9	60,9%	42,6%	9,8	75,4	9,1%	32,1	41,9%
Fréjus / Saint-Raphaël	87,7%	16,6	97,5	7,0%	85,5	32,1%	42,9%	13,1	76,1	8,5%	32,7	56,0%
Toulon Provence Méditerranée	85,3%	7,7	97,4	14,0%	83,1	25,4%	51,6%	16,8	77,6	11,7%	40,1	65,5%
Avignon	74,7%	18,2	111,3	57,3%	83,1	108,1%	35,1%	7,1	76,0	21,5%	26,7	52,5%
Haut-Vaucluse	77,2%	23,1	79,1	18,0%	61,0	68,2%	39,9%	11,8	64,0	12,2%	25,5	59,5%

CRT CÔTE D'AZUR FRANCE



JUILLET 2021

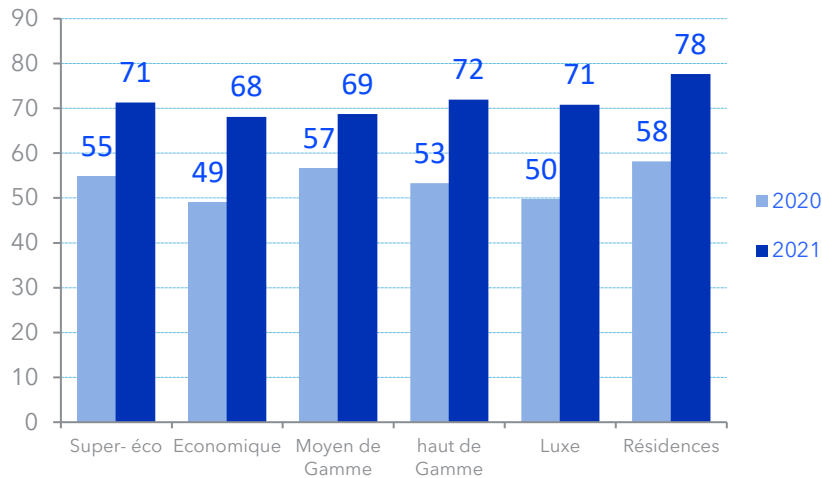
En juillet, les hôtels et résidences des Alpes-Maritimes enregistrent un taux d'occupation de 70,6% contre 38,6% en juin, soit une forte hausse de 32 points. La progression s'élève à +17,3 points en comparaison avec le mois de juillet 2020, notamment grâce à des limitations de déplacements moins restrictives et l'accueil progressif d'une clientèle étrangère. De plus, la programmation culturelle, sportive et événementielle en ce mois de juillet sur la Côte d'Azur, permet ce gain de fréquentation.

Les taux d'occupation sont assez homogènes entre les segments hôteliers : 71,3% pour le créneau super-économique, suivi par l'économique et le milieu de gamme (respectivement 68,1% et 68,7%), tandis que le marché haut de gamme progresse nettement en atteignant 72% (contre 37,8% en juin). Le marché des résidences reste celui enregistrant l'indicateur le plus élevé avec 77,6%.

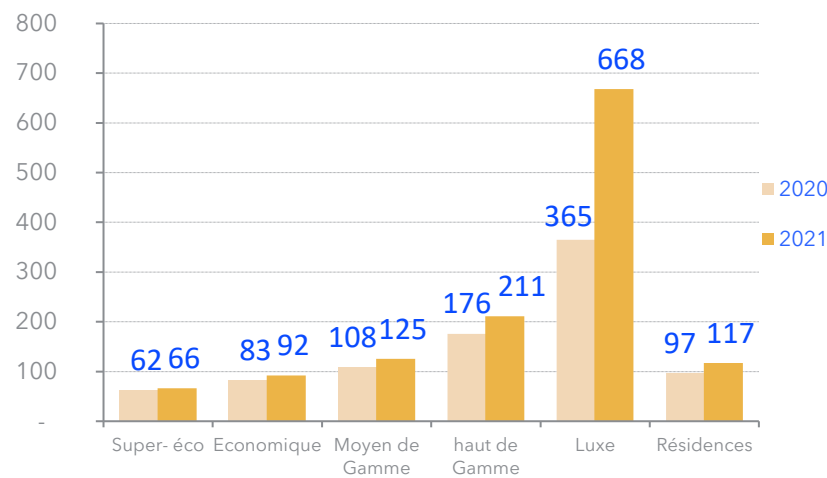
Suivant la même tendance qu'en juin, le pôle de Menton (incluant Roquebrune, Cap d'Ail, Beausoleil) enregistre le taux d'occupation le plus élevé en juillet (88,7% contre 56% en juin), suivi par le pôle de Mandelieu (incluant Théoule, Le Cannet, Mougins), avec 73,6%.

LES PERFORMANCES MENSUELLES DES ALPES-MARITIMES

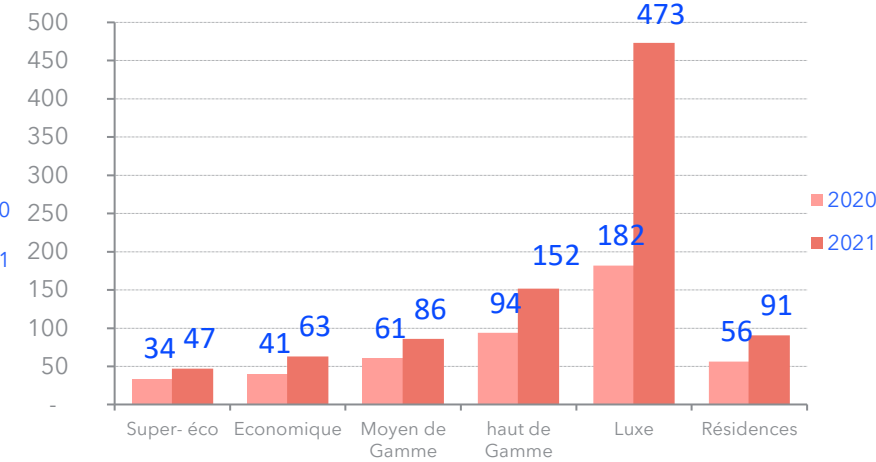
Taux d'occupation



Prix Moyen



RevPAR



Les performances des pôles urbains des Alpes-Maritimes

JUILLET 2021

	RÉSULTATS MENSUELS D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE						RÉSULTATS CUMULES D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	juillet 21	Var. N-1	juillet 21	Var. N-1	juillet 21	Var. N-1	Cumul à juillet 21	Var. N-1	Cumul à juillet 21	Var. N-1	Cumul à juillet 21	Var. N-1
Cannes Ville	72,4%	16,5	456,1	111,0%	330,2	173,3%	20,5%	-0,4	321,9	102,4%	65,9	98,5%
Nice Ville	68,8%	19,2	139,6	11,6%	96,0	54,7%	27,4%	-0,6	107,7	12,4%	29,5	9,8%
Villeneuve Valbonne	67,5%	5,4	80,5	6,5%	54,3	15,9%	41,2%	12,4	65,5	-8,8%	27,0	30,4%
Antibes	69,6%	25,0	179,6	8,9%	125,0	70,1%	26,0%	2,8	118,7	21,3%	30,8	35,8%
CASA Antibes (dont Vallauris)	68,1%	17,1	150,7	15,9%	102,6	54,8%	29,4%	6,0	101,3	6,3%	29,8	33,5%
Mandelieu	73,6%	15,6	233,2	16,9%	171,7	48,3%	21,7%	-0,2	190,4	36,8%	41,4	35,6%
Nice Métropole	70,5%	14,6	234,1	21,6%	165,0	53,3%	34,2%	3,9	174,6	32,3%	59,7	49,3%
Menton	88,7%	12,2	189,8	17,0%	168,4	35,6%	45,1%	5,3	133,8	32,4%	60,4	50,0%
Monaco	67,6%	26,2	530,9	43,1%	358,7	133,8%	29,6%	3,6	444,7	46,7%	131,6	67,1%

PROVENCE TOURISME

JUILLET 2021

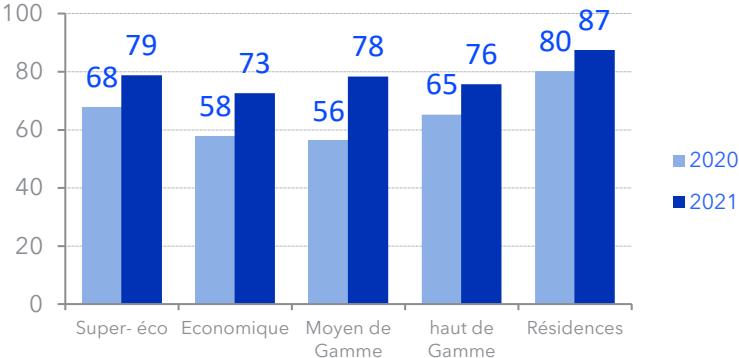
Les hôtels et résidences des Bouches-du-Rhône enregistrent une activité satisfaisante en juillet 2021, en atteignant un taux d'occupation de 77,9%, contre 79,4% en juillet 2019. L'indicateur est également en progression de 18 points par rapport au mois de juin (59,9%). Par rapport à juillet 2020, le taux d'occupation bénéficie d'une évolution de +13,7 points.

Le marché des résidences se distingue nettement avec un taux d'occupation de 87,5%, contre 74,2% en juin 2021. Le marché de l'hôtellerie super-économique observe lui aussi un indicateur satisfaisant, avec un taux d'occupation de 78,8%, contre 61,3% en juin.

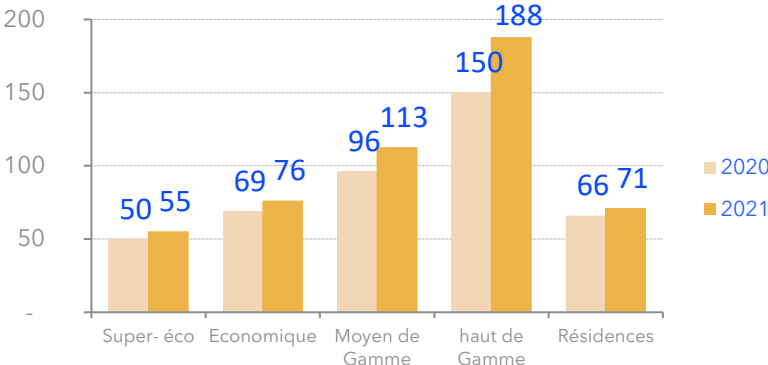
En juillet 2021, le territoire de Marseille Provence Métropole se distingue par un taux d'occupation de 80,7%, soit une performance quasi-identique au mois de juillet 2019, et supérieur à celui enregistré dans le Pays d'Aix (72,3%). Au sein de la Métropole de Marseille, les prix moyens sont en progression sur tous les créneaux par rapport à juillet 2020 : l'évolution atteint +20,3% sur le segment haut de gamme, avec un prix moyen HT de 182,2 € contre 151,5 en juillet 2020.

LES PERFORMANCES MENSUELLES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

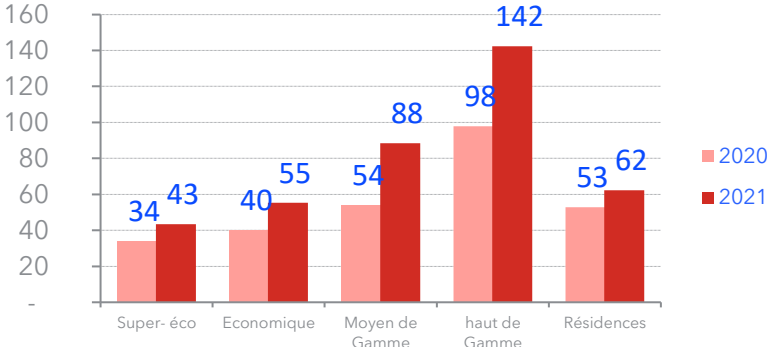
Taux d'occupation



Prix Moyen



RevPAR



Les performances des agglomération de Marseille et du Pays d'Aix

JUILLET 2021

	RÉSULTATS MENSUELS D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE						RÉSULTATS CUMULES D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE					
	MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE						MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	juillet 21	Var. N-1	juillet 21	Var. N-1	juillet 21	Var. N-1	Cumul à juillet 21	Var. N-1	Cumul à juillet 21	Var. N-1	Cumul à juillet 21	Var. N-1
Super-éco / Eco	80,3%	11,9	66,3	11,5%	53,2	30,8%	46,1%	6,3	59,2	6,4%	27,3	23,2%
Moyen de Gamme	79,3%	20,8	110,4	12,7%	87,5	52,9%	39,8%	7,5	97,6	9,3%	38,9	34,8%
Haut de Gamme	76,6%	8,8	182,2	20,3%	139,6	35,9%	34,6%	2,2	163,2	22,7%	56,5	31,1%
Résidences urbaines	88,8%	1,9	72,3	8,5%	64,3	10,9%	60,1%	7,9	59,1	0,5%	35,5	15,8%
TOTAL	80,7%	11,1	100,1	15,5%	80,8	33,9%	44,7%	5,8	83,5	10,6%	37,3	27,1%
TOTAL HOTELLERIE	79,1%	13,1	106,2	15,3%	84,0	38,1%	41,6%	5,4	90,6	12,6%	37,7	29,5%

	COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX						COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	juillet 21	Var. N-1	juillet 21	Var. N-1	juillet 21	Var. N-1	Cumul à juillet 21	Var. N-1	Cumul à juillet 21	Var. N-1	Cumul à juillet 21	Var. N-1
Super-éco / Eco	68,2%	13,9	63,5	11,3%	43,3	39,9%	39,4%	5,5	54,6	4,2%	21,5	21,2%
Moyen de Gamme	73,8%	18,0	117,1	23,7%	86,4	63,5%	42,3%	12,2	97,1	7,0%	41,1	50,2%
TOTAL	72,3%	17,9	92,6	21,0%	66,9	60,9%	42,6%	9,8	75,4	9,1%	32,1	41,9%
TOTAL HOTELLERIE	70,6%	16,3	95,4	24,0%	67,4	61,3%	40,2%	8,0	78,7	11,5%	31,6	39,3%

JUILLET 2021

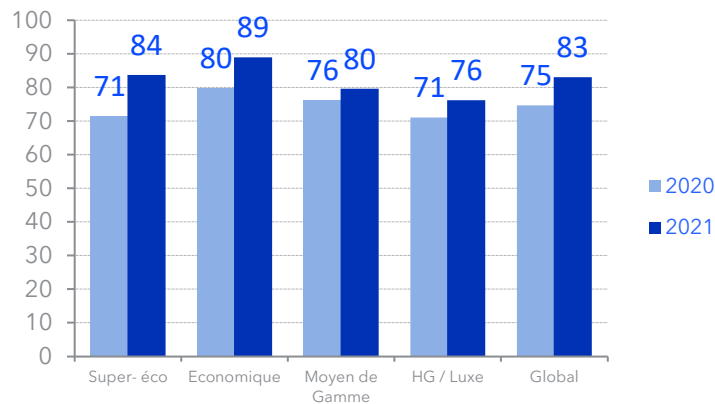
Le département du Var enregistre le taux d'occupation le plus élevé de la région, comparé aux autres départements, atteignant 83,1% en juillet contre 67,6% en juin. Le segment économique atteint un taux d'occupation très satisfaisant (89%), permettant de tirer la moyenne vers le haut, suivi par le créneau super-économique (83,8%).

Le segment milieu de gamme atteint un taux d'occupation de 79,6%, suivi par le créneau haut de gamme/luxe dont le taux d'occupation est en progression de 15 points, et atteint 76,3% contre 61,3% en juin 2021.

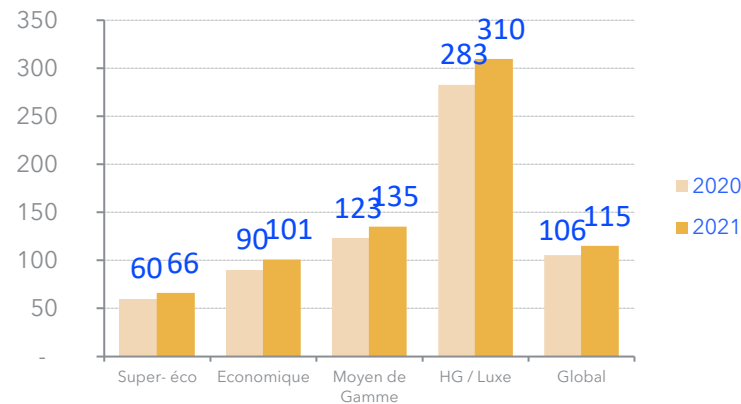
La reprise d'activité se confirme également au sein de l'agglomération de Toulon Provence Méditerranée, qui enregistre un taux d'occupation de 85,3% (progression de 10,3 points par rapport à juin), une performance même supérieure à juillet 2019, lorsque l'indicateur s'élevait à 77,2%.

LES PERFORMANCES MENSUELLES DU VAR

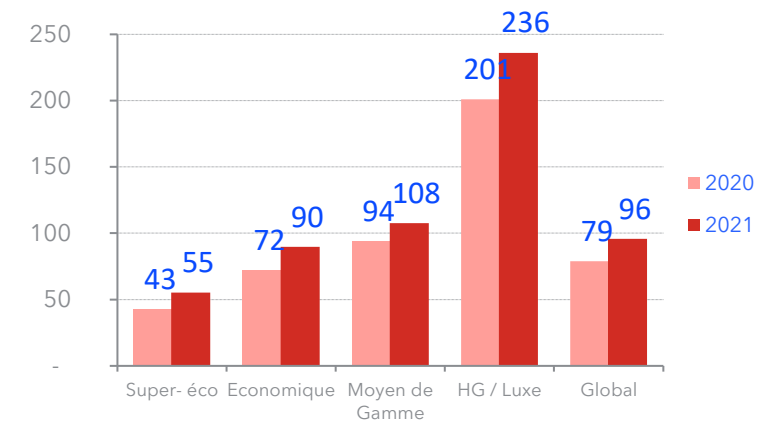
Taux d'occupation



Prix Moyen



RevPAR



ADT VAR TOURISME



Les performances des agglomération de Toulon Provence Méditerranée

JUILLET 2021

	RÉSULTATS MENSUELS D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE						RÉSULTATS CUMULES D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	juillet 21	Var. N-1	juillet 21	Var. N-1	juillet 21	Var. N-1	Cumul à juillet 21	Var. N-1	Cumul à juillet 21	Var. N-1	Cumul à juillet 21	Var. N-1
Super-économique	83,8%	9,8	63,8	12,3%	53,4	27,1%	54,3%	17,9	51,2	4,9%	27,8	56,5%
Economique	88,2%	8,9	100,7	12,4%	88,8	25,0%	47,5%	14,5	81,8	10,3%	38,9	58,5%
Moyen de Gamme	83,2%	3,7	130,2	15,1%	108,4	20,5%	54,1%	18,6	103,9	13,2%	56,2	72,2%
TOULON PROVENCE MEDITERRANÉE	85,3%	7,7	97,4	14,0%	83,1	25,4%	51,6%	16,8	77,6	11,7%	40,1	65,5%

VAUCLUSE PROVENCE ATTRACTIVITÉ

JUILLET 2021

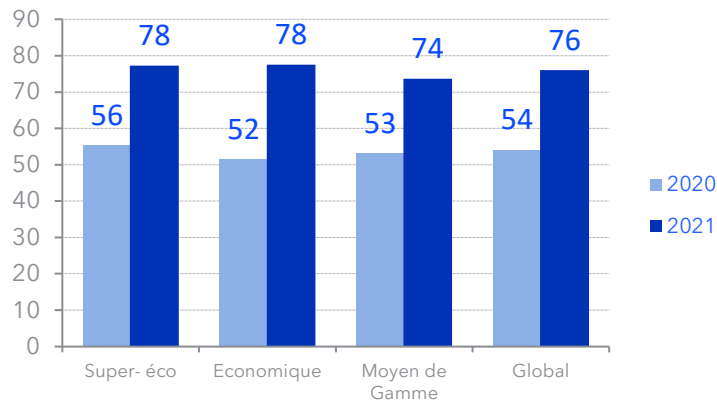
En juillet 2021, l'hôtellerie dans le Vaucluse enregistre également une hausse satisfaisante des taux d'occupation dans chacun de ses segments. Au global, le taux d'occupation progresse de 25,4 points, s'élevant à 76,3%, contre 50,9% en juin 2021.

L'hôtellerie super-économique et économique atteint respectivement 77,6% et 77,9% d'occupation, soit des hausses de 21,9 et 26,1 points pour chacun des deux créneaux, par rapport à juillet 2020. Elle est suivie par l'hôtellerie milieu de gamme qui obtient un taux d'occupation de 74% en juillet.

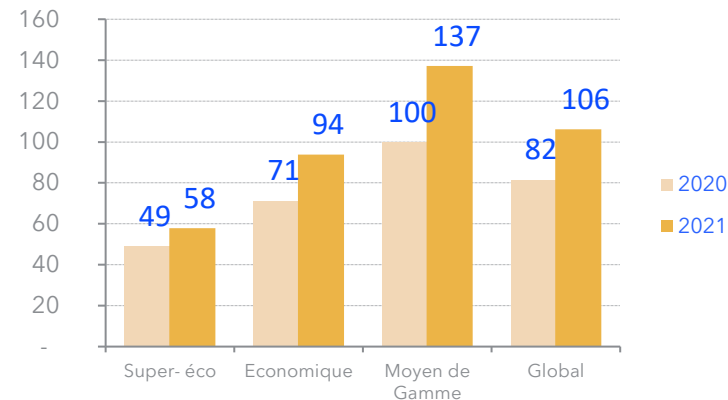
Le territoire du Luberon enregistre un taux d'occupation satisfaisant de 81,2% en juillet, suivi par le Haut-Vaucluse (77,2%), le Ventoux (77%) et Avignon (74,7%). La fréquentation moyenne d'Avignon est notamment en bonne progression avec une évolution de +30,1 points d'occupation par rapport au mois précédent, et de +18,2 points par rapport à juillet 2020.

LES PERFORMANCES MENSUELLES DU VAUCLUSE

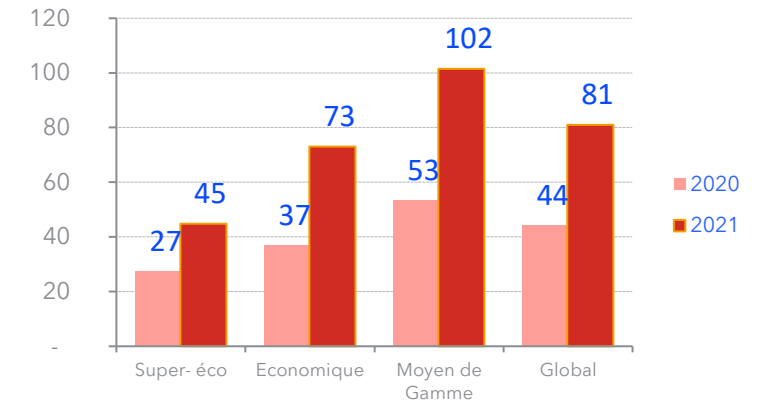
Taux d'occupation



Prix Moyen



RevPAR



VAUCLUSE PROVENCE ATTRACTIVITÉ



Les performances des agglomération d'Avignon

JUILLET 2021

	RÉSULTATS MENSUELS D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE						RÉSULTATS CUMULES D'ACTIVITÉ HÔTELIÈRE					
	Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT		Taux d'Occupation %		Prix Moyen HT		RevPAR HT	
	juillet 21	Var. N-1	juillet 21	Var. N-1	juillet 21	Var. N-1	Cumul à juillet 21	Var. N-1	Cumul à juillet 21	Var. N-1	Cumul à juillet 21	Var. N-1
Super-économique	76,7%	20,4	60,0	32,5%	46,1	80,5%	46,3%	12,8	43,7	6,5%	20,2	47,1%
Economique	75,1%	17,9	105,6	51,8%	79,3	99,5%	35,6%	6,8	80,5	26,1%	28,7	55,6%
Moyen de Gamme	74,0%	24,9	129,8	62,6%	96,1	145,1%	32,0%	7,1	96,3	26,1%	30,8	62,2%
Haut de Gamme	71,4%	3,2	192,0	71,6%	137,1	79,6%	35,1%	-0,9	147,0	50,7%	29,9	44,0%
AVIGNON	74,7%	18,2	111,3	57,3%	83,1	108,1%	35,1%	7,1	76,0	21,5%	26,7	52,5%

MÉTHODOLOGIE

DÉFINITION DE L'OFFRE HÔTELIÈRE CLASSÉE « URBAINE »

L'offre hôtelière classée est définie sur la base des établissements hôteliers classés en Nouvelles Normes (hôtels et résidences). Cependant, même si depuis le 23 juillet 2020 seul le classement d'un établissement en Nouvelles Normes est valable, nous avons choisi de continuer à suivre et à intégrer les résultats de tout établissement hôtelier anciennement classé et non encore reclassé en Nouvelles Normes. C'est pourquoi, dans un souci de clarté et de cohérence d'analyse au niveau national, la catégorie d'hôtels prise en compte est établie en fonction de l'ancien, ou du nouveau classement, correspondant effectivement à un certain type de produit.

DÉFINITION DES SEGMENTS ANALYSÉS

Dans toutes ces analyses, MKG_destination distingue les hôtels par positionnement produit et prix, et préconise de privilégier ce regroupement afin de pouvoir comparer les destinations entre elles. Ce positionnement est déterminé essentiellement par son niveau de prix pratiqué, en tenant également compte de son offre produit et de son classement officiel (selon le classement Nouvelles Normes Atout France), le produit et le niveau de prix pratiqué.

Table de concordance avec le classement Atout France :

Super-économique	1* et 2* : Nouvelles Normes ou Assimilé
Economique	2* et 3* : Nouvelles Normes ou Assimilé
Milieu de gamme	3* et 4* : Nouvelles Normes ou Assimilé
Haut de gamme	4* et 5* : Nouvelles Normes
Luxe	5* : Nouvelles Normes

GLOSSAIRE

- **Taux d'occupation :** Rapport entre le nombre de chambres vendues (ou appartements) et le nombre de chambres disponibles (ou appartements).
- **Prix moyen :** Chiffre d'affaires hébergement divisé par le nombre de chambres vendues (ou appartements).
- **RevPAR :** Taux d'occupation multiplié par le prix moyen ou CA hébergement divisé par le nombre de chambres disponibles (ou appartements).
- **Chambres vendues :** Ensemble des chambres louées par l'hôtel, y compris les gratuités.
- **Appartements vendus :** Ensemble des appartements loués par la résidence.
- **Chiffre d'affaires :** Seul le chiffre d'affaires hébergement est utilisé dans les traitements. Le chiffre d'affaires restauration n'est pas pris en compte.
- **Evolution (pts ou %) :** Hausse ou baisse comparée à la même période de l'année précédente.

CONTACT

CRT PROVENCE
ALPES CÔTE D'AZUR
Saoussen BOUSSAHEL
04 91 56 47 34
s.boussahel@crt-sud.com

CRT CÔTE D'AZUR FRANCE
Patrick VECE
04 93 37 78 85
p.vece@cotedazurfrance.fr

ADT PROVENCE TOURISME
Anne PERON
04 91 13 84 31
aperon@visitprovence.com

MKG_DESTINATION
pour participer à l'enquête mensuelle
Guillaume Richoux
01 56 56 87 87
g.richoux@mkg-consulting.com

ADT VAR TOURISME
Céline GARDY
04 94 18 59 77
c.gardy@vartourisme.org

VAUCLUSE PROVENCE
ATTRACTIVITÉ
Emilie PAPIN
04 90 80 47 36
e.papin@vaucluseprovence.com

